



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



GUIDE DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE EN EPLE

ACCUEILLIR
FORMER
ACCOMPAGNER

L'ETUDIANT APPRENTI PROFESSEUR DANS L'EPL

PREAMBULE

Ce document est destiné aux enseignants qui ont accepté la mission de tuteur des Étudiants Apprentis Professeurs (EAP). La note du 1^{er} octobre 2015 adressée aux Recteurs d'académie définit les modalités de mise en œuvre du dispositif « Étudiant Apprenti Professeur » ainsi que le rôle du tuteur accueillant l'Étudiant Apprenti Professeur en EPLE.

Ce document a été rédigé par deux inspecteurs (IA-IPR et IEN-ET) dans le cadre de leur mission d'accompagnement des personnels enseignants. Les inspecteurs apportent ici leur expertise pédagogique et s'inscrivent pleinement dans l'action de suivi et d'accompagnement des Étudiants Apprentis Professeurs se destinant au métier de l'enseignement.

Ce guide a pour objectif de fournir quelques outils opérationnels aux enseignants tuteurs (Maîtres d'apprentissage) pour leur permettre d'accueillir, de former et d'accompagner les Étudiants Apprentis Professeurs en EPLE.

Ce « Guide des Maîtres d'apprentissage en EPLE » constitue le premier volet dédié à l'accompagnement des Étudiants Apprentis Professeurs en EPLE. Un autre guide, le « Livret de l'Étudiant Apprenti Professeur » complète utilement celui-ci. Il a été rédigé par le CFA inter-universités et s'adresse aux Étudiants Apprentis Professeurs.

LE CADRE INSTITUTIONNEL

Le dispositif Étudiants Apprentis Professeurs vise à permettre à des étudiants de L2 ou L3 dont le projet est de devenir enseignant, de se familiariser avec l'environnement professionnel de leur futur métier tout en poursuivant leurs études universitaires dans le cadre d'une formation alternée avec 2 lieux de formation : l'université (Centre de Formation d'Apprentis) et l'EPLÉ.

L'Étudiant Apprenti Professeur est présent dans l'EPLÉ 2 demi-journées par semaine. Il sera accompagné par un professeur-tuteur nommé Maître d'apprentissage qui pourra lui confier différentes missions pour lui permettre d'acquérir les premiers gestes professionnels au travers d'activités variées et ainsi conforter son choix de devenir professeur. Il poursuit en même temps sa formation universitaire correspondant à son cursus de spécialité.

L'Étudiant Apprenti Professeur possède le statut d'apprenti. Il signe un contrat de travail, appelé contrat d'apprentissage, avec le rectorat. Il perçoit un salaire.

La formation par apprentissage est régie par une réglementation spécifique définie au travers de plusieurs articles inscrits dans le code du travail.

LES MISSIONS DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Article L6223-5 du code du travail

La personne directement responsable de la formation de l'apprenti et assumant la fonction de tuteur est dénommée maître d'apprentissage.

Le maître d'apprentissage a pour mission de contribuer à l'acquisition par l'apprenti dans l'entreprise des compétences correspondant à la qualification recherchée et au titre ou diplôme préparés, en liaison avec le centre de formation d'apprentis

Le **Maître d'apprentissage** doit assurer principalement les missions suivantes :

- accueillir l'Étudiant Apprenti Professeur au sein de l'EPLÉ ;
- faire découvrir à l'Étudiant Apprenti Professeur une variété de situations professionnelles dans la classe, caractéristiques du métier d'enseignant ;
- rapprocher le travail en EPLÉ avec la formation universitaire de l'Étudiant Apprenti Professeur ;
- accompagner l'Étudiant Apprenti Professeur sur l'ensemble de son parcours de formation en lien avec l'université.

Chacune de ces missions est illustrée au travers de fiches techniques suivantes.

FICHE 1

L'accueil de l'Etudiant Apprenti en EPLE

Le temps d'accueil dans l'EPLE est une phase importante qui permet de fournir à l'Etudiant Apprenti Professeur des repères et un cadre de travail pour s'intégrer et comprendre l'environnement professionnel d'un EPLE dans de bonnes conditions.

Il s'agit aussi de lui permettre de comprendre la dimension collective de la prise en charge des élèves par l'ensemble de la communauté éducative au-delà de l'espace salle de cours avec l'enseignement disciplinaire.

La phase d'accueil peut se dérouler sur plusieurs temps, en fonction des différentes actions qui pourront être proposées à l'EAP.

Exemples de pistes pouvant être explorées avec l'Etudiant Apprenti :

Présenter l'EPLE

Rencontre avec l'équipe de direction, les différents acteurs

⇒ Faire réaliser un organigramme de l'EPLE, faire noter les rôles des acteurs

Présentation de la structure pédagogique

⇒ Faire repérer les spécificités (filières, classes particulières, ...)

Prise de connaissance du projet d'établissement

⇒ Faire identifier les axes prioritaires

Autres actions...

Découvrir les instances de fonctionnement de l'EPLE

Participation à un conseil de classe

⇒ Faire noter les rôles de chacun

Participation à un conseil d'administration

⇒ Faire identifier les postures institutionnelles des différents participants

Participation à un conseil pédagogique

Autres actions ...

❑ Appréhender l'EPLÉ dans son environnement

Identification des différents partenaires institutionnels (collectivités, CIO, GRETA...)

⇒ Faire rédiger une fiche technique pour résumer l'action du partenaire

Repérage de partenariat en lien avec la problématique école/entreprise

⇒ Participation à une réunion du CLE

Participation à des rencontres avec la représentation des parents d'élèves

⇒ Faire identifier les enjeux

Autres actions ...

FICHE 2

La découverte de situations professionnelles dans la classe

L'espace de la classe est un lieu privilégié d'observation pour l'Étudiant Apprenti Professeur tant des gestes professionnels du Maître d'apprentissage que de l'activité des élèves. Pour que ce temps d'observation soit un temps d'observation active, il est nécessaire, qu'au préalable, Maître d'apprentissage et Étudiant Apprenti Professeur définissent des focales d'observation, points d'appui d'une analyse distanciée de la situation de classe observée.

Les points d'observation retenus peuvent porter sur trois champs de l'agir professionnel de l'enseignant et sur les postures des élèves qui en découlent : la mise en place d'un climat de classe propice aux apprentissages, le choix de dispositifs pédagogiques favorisant la mise en activité des élèves, l'élaboration d'un projet didactique visant la construction et la maîtrise par les élèves de compétences et de connaissances.

Les pages qui suivent proposent des exemples de ce que l'Étudiant Apprenti Professeur peut observer dans la classe à partir de trois focales complémentaires :

- ⇒ Observer une pratique fondée sur une éthique relationnelle et professionnelle
- ⇒ Observer une pratique qui favorise l'activité d'apprentissage des élèves (focale pédagogique)
- ⇒ Observer une pratique qui s'inscrit dans un projet d'enseignement visant l'apprentissage des élèves (focale didactique)

FICHE 2- 1

☐ Observer une pratique fondée sur une éthique relationnelle et professionnelle

L'engagement des élèves dans les apprentissages est corrélé à l'instauration d'un climat de classe propice aux apprentissages et répondant aux besoins des élèves : sécurité, sens et motivation, sentiment d'appartenance, justice et respect, estime de soi, expression de soi, réalisation de soi (Pyramide de Maslow), la posture investie par l'enseignant déterminant la posture d'étude de l'élève.

- ⇒ Manifester sa bienveillance, son empathie
- ⇒ Être présent, disponible pour tous les élèves
- ⇒ Utiliser toute la palette de la communication (verbale, non verbale, para verbale)
- ⇒ Gérer les émotions
- ⇒ Manifester sa confiance, donner confiance
- ⇒ Encourager, valoriser les progrès, les réussites
- ⇒ Légitimer l'erreur
- ⇒ Manifester son exigence
- ⇒ Laisser un espace à l'élève pour parler, penser, apprendre, se construire

Ce que l'on peut observer dans la classe

Posture du professeur : une posture d'écoute, d'encouragement, de réassurance ; des gestes d'enrôlement, de maintien et de relance de l'attention ; sollicitation des élèves de façon nominative. Gestion des émotions ; gestion de la face des élèves ; prise en compte de l'hétérogénéité et des différences (sollicitation et implication de tous, mise en œuvre de dispositifs modulables pour faire apprendre, prise en compte des rythmes d'apprentissage de chacun).

Posture de l'élève : passage positif des « seuils » de la séance : entrée en classe, attitude d'écoute (silence), entrée dans l'activité, passage d'une activité à l'autre, sortie de classe, observation de rituels (prises de parole, déplacements, possession et gestion du matériel).

Engagement dans l'activité (parole et action), choix, initiatives, autonomie, interactions, démarche coopérative et participative.

FICHE 2- 2

❑ Observer une pratique qui favorise l'activité d'apprentissage des élèves (focale pédagogique)

La planification d'une séance repose sur une mise en cohérence de l'activité d'enseignement du professeur et de l'apprentissage des élèves. Certains indices relevant soit de l'agir professionnel soit des postures d'étude des élèves signalent leur mise en activité intellectuelle et leur capacité à s'engager dans les apprentissages.

▪ La posture d'enseignement (ce qui fonde la pratique)

- ⇒ Prise en compte des besoins des élèves, accompagnement pédagogique, adaptation de la palette pédagogique à l'hétérogénéité : dispositifs modulables pour faire apprendre (îlots, groupes, ateliers), numérique pédagogique...
- ⇒ Organisation de l'espace et du temps : choix pédagogiques anticipés et régulés, temps structuré par le résultat des activités des élèves
- ⇒ Régulation de la difficulté, de la complexité, du sens des diverses tâches, différenciation (supports, travail autour de la même compétence avec des seuils de difficultés et d'appropriation définis, travail autour de compétences différentes...)
- ⇒ Évaluation au service des apprentissages, étayage et remédiation

▪ La posture d'étude de l'élève (ce que l'on observe dans la classe)

- ⇒ Implication et sens donné à l'activité : (verbalisation, reformulation des attentes, des objectifs), mobilisation et explicitation des compétences procédurales (choix d'une stratégie, d'un raisonnement, d'une ressource)
- ⇒ Implication et engagement dans l'activité : démarche de recherche, d'investigation, dépassement de l'erreur perçue comme moteur de l'apprentissage
- ⇒ Diversité des postures et compétences engagées : parler, écouter, échanger, justifier, argumenter, négocier...
- ⇒ Diversité des situations d'apprentissage investies : travail en autonomie, en groupes, en binômes, en ateliers, avec ou sans aide
- ⇒ Diversité de la palette des activités visant des compétences simples ou complexes : activités d'expression orale (écouter, dire, interagir...), activités d'expression (en réception ou en production), activités de jugement, de compréhension, d'interprétation, de synthèse...

FICHE 2- 3

❑ Observer une pratique qui s'inscrit dans un projet d'enseignement visant l'apprentissage des élèves (focale didactique)

La séance s'inscrit dans un ensemble plus global, la séquence didactique elle-même corrélée au projet d'année, le tout visant l'appropriation de savoirs et la maîtrise de compétences par les élèves. Observer une séance, c'est prendre conscience de la démarche nécessairement progressive des apprentissages : ajustements, régulations, complémentarité des acquisitions permettant la prise en compte des besoins des élèves. Certains indices relevant soit de l'agir professionnel soit des postures d'étude des élèves signalent l'avancée dans la construction des apprentissages.

▪ La posture d'enseignement (ce qui fonde la pratique)

- ⇒ Un enseignement explicite (explicitation des objectifs d'apprentissage, de la tâche attendue ; formalisation et objectivation des connaissances)
- ⇒ Choix d'un objet d'enseignement en adéquation avec les compétences, les savoirs visés et les besoins des élèves (choix des supports, notions, concepts, problématiques, démarches...)
- ⇒ Inscription de la séance dans une unité d'enseignement (progression et complémentarité des acquisitions pour construire les compétences attendues), mise en perspective des acquis avec le programme d'apprentissage (Socle et programmes)
- ⇒ Régulation des apprentissages (réinvestissement des connaissances dans des contextes différents, évaluation formative intégrée au processus d'apprentissage, adaptation, réajustement, étayage, remédiation)

▪ La posture d'étude de l'élève (ce que l'on observe dans la classe)

- ⇒ Objectivation et formalisation des connaissances, capacité à faire des liens entre la séance, la séquence, le projet d'année, avec les autres disciplines (compétences transversales) : feedback, rétroaction, transfert
- ⇒ Renforcement de l'autonomie : initiative, processus d'apprentissage engagé, contractualisation des apprentissages : pédagogie de projet, tâches complexes, temps de co-travail, d'auto et de co-évaluation, perception des réussites et des marges de progrès

FICHE 2- 4

❑ Exemples autres de ce que l'Étudiant Apprenti Professeur peut observer dans la classe à partir de focales d'observation plus fines

- ⇒ Les seuils de la séance (début et fin de séance) ; les différentes phases d'une séance
- ⇒ La formulation des consignes
- ⇒ La mise en activité intellectuelle
- ⇒ La prise de parole et la circulation de la parole
- ⇒ La trace écrite et ses modalités de mise en œuvre (qui ? quand ? quelle(s) forme(s) ? quel support ?)
- ⇒ La mise en œuvre de compétences ciblées : orales, écrites, psycho sociales, transversales
- ⇒ Les temps de régulation et de remédiation
- ⇒ Le suivi et la régulation des apprentissages lors du travail en groupes, en îlots
- ⇒ La gestion de l'hétérogénéité et l'accompagnement pédagogique
- ⇒ La remise des copies : sens et enjeux des annotations, leur appropriation par l'élève dans le processus d'apprentissage, la forme à donner en classe à la correction
- ⇒ Suivi d'une classe sur une demi-journée autour d'une des focales présentées ci-dessus : la formulation des consignes, la mise en activité intellectuelle, la trace écrite...

De l'observation à l'intervention accompagnée en classe

- ⇒ Co-animation d'une séance avec le Maître d'apprentissage
- ⇒ Élaboration d'une évaluation...

L'observation de séances d'enseignement vise à sensibiliser l'Étudiant Apprenti Professeur aux gestes professionnels mis en œuvre par l'enseignant en situation de classe, face aux élèves. Ces premiers contacts avec la réalité de la classe sont des temps privilégiés où se jouent aussi bien la transmission de gestes professionnels « techniques » que la transmission de valeurs. Celles-ci motivent les choix didactiques de l'enseignant et composent son identité professionnelle. Ce stage en établissement, au cœur de la classe, doit permettre à l'Étudiant Apprenti Professeur de progresser sur le plan personnel et sur l'avancée de son projet professionnel. Ces séances d'observation donneront lieu à une analyse réflexive permettant une prise de conscience progressive des compétences professionnelles à construire par l'Étudiant Apprenti Professeur.

FICHE 3

Le rapprochement du travail avec la formation universitaire

Le principe général de la formation des Étudiants Apprentis Professeurs est fondé sur l'alternance. Cette alternance doit être intégrative en combinant et imbriquant des temps d'apprentissage en établissement avec les apprentissages réalisés à l'université.

- à l'Université, l'Étudiant Apprenti Professeur poursuit une formation disciplinaire en lien avec les programmes de la licence. Il est suivi dans ce cadre par un tuteur pédagogique.
- en établissement scolaire, l'Étudiant Apprenti Professeur, sous la responsabilité du Maître d'apprentissage, observera des situations d'enseignement visant à lui faire découvrir différentes facettes du métier d'enseignant.

Tout au long de l'année, le tuteur pédagogique et le Maître d'apprentissage doivent échanger au sujet de l'Étudiant Apprenti Professeur et de son évolution. Ils veilleront à réaliser des visites sur site afin que l'Étudiant Apprenti Professeur puisse bénéficier d'un regard croisé et complémentaire.

Les Étudiants Apprentis Professeurs pourront notamment s'inscrire aux unités d'enseignement de préprofessionnalisation dédiées à la préparation aux carrières de l'enseignement qui seront développées dans le cadre des cursus de la licence préparée.

FICHE 4

L'accompagnement de l'Étudiant Apprenti Professeur dans son parcours

Une des missions du Maître d'apprentissage est d'accompagner l'Étudiant Apprenti Professeur tout au long de sa présence dans l'établissement. Cet accompagnement est essentiel pour sécuriser le parcours de l'Étudiant Apprenti Professeur en l'aidant à réussir sa formation universitaire dans le cadre particulier de la formation par alternance. Cet accompagnement permet aussi de travailler, avec l'Étudiant Apprenti Professeur, à la réussite de son projet professionnel, devenir enseignant.

L'accompagnement mis en œuvre par le Maître d'apprentissage pourra prendre plusieurs formes [en fonction selon les objectifs retenus :

- conforter le projet de l'Étudiant Apprenti Professeur dans son choix de s'engager dans le métier de professeur,
- évaluer les différentes activités mises en œuvre par l'Étudiant Apprenti Professeur au sein de l'EPLÉ,
- participer au suivi de la formation de l'Étudiant Apprenti Professeur, en lien avec le CFA,
- apporter une aide à l'Étudiant Apprenti Professeur en réponse à ses besoins tant dans sa formation universitaire que dans sa formation en EPLÉ.

L'ensemble des actions proposées dans les fiches précédentes contribue à la réussite des missions du Maître d'apprentissage concernant la phase d'accueil, la contribution à la formation, l'évaluation ainsi que la sécurisation du parcours de l'Étudiant Apprenti Professeur.



Bâtiment Ateliers et Chantiers de Nantes
Quartier Ile de Nantes
2 Bis boulevard Léon Bureau
44200 NANTES

Tél. 02 72 64 88 71

Mail : cfainteruniv@univ-nantes.fr

www.cfainteruniversites.com

